

12ème législature

Question N° : 113359	de M. Mourrut Étienne (Union pour un Mouvement Populaire - Gard)	QE
Ministère interrogé :	santé et solidarités	
Ministère attributaire :	santé et solidarités	
	Question publiée au JO le : 19/12/2006 page : 13170	
Rubrique :	sécurité sociale	
Tête d'analyse :	compensation financière entre régimes	
Analyse :	CRPCEN. perspectives	
Texte de la QUESTION :	M. Étienne Mourrut appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'inquiétude soulevée par la fédération générale des clercs et employés de notaire relative à l'augmentation importante des transferts sociaux. En effet cette augmentation a grevé la caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaire d'un montant égal à 10 % de ses cotisations. Aussi, il lui demande, compte tenu de l'ampleur importante de ces ponctions au titre de la solidarité, qui peuvent aller jusqu'à remettre en cause la gestion saine de ces caisses, ce qu'il entend mettre en oeuvre afin d'éviter l'aggravation de ces tendances.	
Texte de la REPONSE :		